

REPRISE EN COLLÈGE ?



OUI MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT !



Après plus d'un an fort perturbé, nous avons des exigences pour cette fin d'année scolaire : non seulement pour garantir la sécurité des personnels et des usager·ères, mais aussi pour protéger les élèves des conséquences scolaires des perturbations. Car, non, Monsieur Blanquer, nos élèves n'ont pas eu une « scolarité normale » cette année !

REPRISE DU 3 MAI

Enfin des mesures sanitaires efficaces ?

Résultat du déni du ministère quant à la dégradation de la situation sanitaire dans les établissements scolaires et du manque de mesures mises en place pour protéger élèves et personnels, nous voilà revenu·es un an en arrière. Et pourtant, encore une fois, à la fermeture des établissements pour 4 semaines d'enseignement à distance et de vacances, le ministère n'a que peu évoqué les conditions de réouverture. À coup de « Il faut tenir ! », le ministère laisse filer les semaines. Et pourtant nous avons 4 semaines pour lancer une campagne de vaccination massive pour les enseignant·es volontaires.

4 semaines c'était aussi le temps nécessaire pour organiser un retour en demi-jauges. En plus de l'intérêt pédagogique évident après ces deux années scolaires perturbées, cela permet aussi de limiter les contaminations et les fermetures de classes entières.

La CGT Éduc'action demande des mesures immédiates concrètes de protection des personnels et des élèves (masques chirurgicaux pour tou·tes, travaux d'aération,...), la vaccination des professions exposées dont les nôtres sur la base du volontariat, ainsi que la mise en place des classes en demi-jauges dès le 3 mai au matin avec un recrutement massif.

La CGT Éduc'action appelle les personnels à se réunir dans les établissements pour porter ces revendications et soutiendra toutes les initiatives décidées collectivement (droit de retrait, grève...) faute de mesures suffisantes.



Pour la fin d'année...

Compte-tenu des circonstances exceptionnelles, la CGT Éduc'action considère indispensable :

- un aménagement du DNB ;
- l'abandon des certifications type Evalangues ;
- une réflexion sur les programmes pour l'année prochaine.



ET POURTANT, TOUT ÉTAIT PRÊT...

Comme à l'Hôpital, où un an après le début de la pandémie, la situation reste toujours aussi chaotique faute de moyens suffisants, les personnels de l'Éducation nationale ont découvert, le 6 avril, qu'aucune leçon n'avait été tirée des épisodes précédents de « distanciel ».

Une fois de trop, les personnels ont dû tout prendre en charge, abandonnés par l'institution pendant que leur ministre se ridiculisait en invoquant les cyber-attaques étrangères puis les incendies industriels.

Les bugs et couacs en tout genre ont pourtant une origine bien réelle : une politique d'austérité budgétaire qui refuse d'investir massivement dans des plateformes gérées par l'État pour pousser les personnels vers des concurrents privés qui ne garantissent aucune régulation, ne protègent pas les agent·es et au final dégradent la qualité du service public.

NE RIEN SE LAISSER IMPOSER !



Face à l'isolement généré par la période, aux manques d'informations claires du ministère et des rectorats, certain-es principaux-ales se sont senti pousser des ailes en culpabilisant et infantilisant les collègues pendant cette période de « distanciel ». Quelques exemples d'injonctions abusives :



La course aux visios !

Si l'utilisation de la visio-conférence est possible, elle n'est aucunement une obligation et la liberté pédagogique reste la règle (comme le mentionne la circulaire ministérielle).

Tout le monde sur le pont !

Bien qu'il n'y ait aucune obligation de présence dans les établissements pour assurer la continuité pédagogique, certain-es chef-fes ont jugé bon d'exiger la présence de personnels à commencer par AED, AESH et administratifs. Le

télé-travail doit rester la règle pour toutes et tous jusqu'au 3 mai.

La chasse aux « absent-es » !

Le dernier vademecum sur la continuité pédagogique en date du 1er avril n'indique aucunement que l'enseignant-e soit tenu-e de faire l'appel, pourtant des principaux-ales ont insisté pour avoir un état détaillé des « absent-es » alors que cette notion n'a aucun sens dans la période. Garder le contact avec les élèves oui, s'épuiser à les surveiller, non.

L'évaluation à tout prix !

La priorité est de maintenir les élèves dans une forme d'apprentissage, pas de chercher à les noter ce qui ne peut que contribuer à l'accroissement d'une anxiété généralisée et des déterminismes sociaux.

Les PP managers !

Les professeur-es principaux-ales ont parfois été sollicité-es pour « organiser » le travail des équipes éducatives alors qu'ils-elles ne sont pas une hiérarchie intermédiaire entre les enseignant-es et la direction.

Nous dénonçons ces tentatives de dérégulation et les pressions abusives associées.

Nous appelons les personnels à s'organiser collectivement pour s'y opposer et alerter la CGT Educ'action qui interviendra à leurs côtés.

Rentrée 2021 : urgence sur les moyens !

En plus de leur quotidien déjà compliqué, les équipes pédagogiques se voient confrontées à une baisse importante des moyens alloués dans les DHG, et à des fermetures massives de postes. Clairement la « priorité à l'Éducation » de notre ministre ne se situe pas dans l'attribution de moyens suffisants pour baisser les effectifs par classe et mettre en place des dédoublements pour aider les élèves qui subissent les conditions que l'on connaît depuis un an maintenant.

Là où ce n'était pas encore le cas, le plafond à 30 élèves par classe en 6e permet de fermer des divisions. Et pour pouvoir les préserver, et parfois sauvegarder un poste, c'est en limitant les dédoublements que l'on y parvient. Mais c'est sans considérer la politique comptable de notre ministère, qui veut exploiter les moyens humains en multipliant les heures supplémentaires et les postes partagés. « *Mettre le service public d'Éducation là où il y a des besoins* », voilà ce qu'on entend dans les médias ! Mais les besoins sont partout quand les effectifs explosent, quand il faut rattraper les élèves que l'enseignement à distance a perdu-es. Une enveloppe spécifique pour « devoirs faits » n'est pas une solution. Et, quand il n'y a pas de personnels à mettre en face, à quoi sert-elle ?

La CGT Educ'action exige la prolongation des contrats des enseignant-es contractuel-les et des Aed recruté-es pour le Covid. Elle demande un rectificatif budgétaire et le renforcement des moyens pour les personnels enseignants, de santé, sociaux, de vie scolaire et Psy-EN afin de préparer une année scolaire à la hauteur des besoins des élèves. Elle soutiendra toutes les actions qui iront dans ce sens.